Nos problèmes au sommet

Autor(en): Burnet, Paul

Objekttyp: Article

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band (Jahr): 20 (1992)

Heft 76

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-242816

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Valê è va lé Fribordzè, chi lingådzo la prou dè tzanthè dè chè matinyi è onkora prochpérå. Vo mimo, Moncheu Burnet, no poin vo dre ke vo j'i fê prou dè travo po mantinyi lè patê. Et chi lingådzo lè, pa bouneu, yin d'ihre inpyéyi tyè po rekontå di fariboule. Vi j'in bayo on egjimpyo: In dévejin avu on'omo no dévejavan d'on moua. Il mè di : Franthê lè moua à l'épeto. ma ora lè "in kouå" intche li.(trad : Il me dit, François est mort à l'hôpital, mais maintenant il est "en corps" chez lui) Chin ke vou dre: lè mouå à l'épeto, yo k'irè in kouå è in'arma, ma ora che n'arma ke l'a tchitha chon koua, lè intche-li, rinmé tyè in koua (trad. A l'hôpital il était encore en corps et en âme, alors que maintenant, celle-ci s'étant détachée de son corps, il n'est à la maison qu'en corps. Chin lè la manière dè dre que le patê, l'a on gran rechpè po le kouå è l'arma de la dzin. No chin inke è pê bouneu bin vin di moujave dou bon vodoa, ke n'avi onko pa komprê ke le patê lè na linvoua pyêna dè fenèthe po chè fére a konprindre.

Merci me n'ami Burnet dè m'avi bayi l'okajyon, dè rapalà a ti, ke le patê la inkora bouna ya, kemin vo la chouêto a vo, ke vo ji tan bayi à hou patê dè ver-no!

La Rédachyon.



NOS PROBLEMES AU SOMMET

Heureusement qu'on a L'AMI DU PATOIS...sans quoi, il faudrait se hâter de le créer. C'est lui qui a la précieuse mission de nous tenir au courant, de nous réjouir, de nous attrister, au gré des événements qui se produisent dans notre petit monde patoisant, à une condition toutefois : qu'on l'alimente, qu'on lui confie ce que notre mémoire risque de laisser perdre. Ainsi, avis vous est donné. ou redonné, de ne point laisser dépérir votre petit protégé. C'est surtout au plus haut niveau qu'on a besoin d'être bien au clair sur notre situation, assez régulièrement et selon un vocabulaire exact. (Ainsi l'expression "Assemblée générale des Délégués" est tout à fait incorrecte, fautive! A ce moment-là, que fait le Conseil ?)

Nous allons pour votre gouverne, feuilleter la collection de l'Ami et donner le numéro et la page de l'exemplaire qui aura retenu notre attention.

Le 21 juin 1987 marque bien le début du temps actuel où d'importantes questions se posent et ne pourront plus être renvoyées.

Le matin, séance du Conseil : l'après-midi Conseil et Délégués, ce qui signifie : Assemblée générale de la Fédération. Notez qu'on est encore à ce moment-là, dans la "période" fribourgeoise. ("Ami" 58/3).

L'appel nominal a révélé la présence de 14 personnes. "Enfin, deux Savoyardes, Mmes Odile Mogenet et Pierrette Servoz, de Thonon, font, un peu plus tard, une entrée fort remarquée. Le Val d'Aoste n'est pas représenté"... Le président pose la question d'une modification des STATUTS au sujet de l'intégration des Valdôtains, Savoyards, Francs-Comtois, dans la Fédération. La question recevra une solution que chacun espère positive."

Septembre 1988 (62/3). Nous sommes à Courtedoux. Les patoisants d'Ajoie et du Clos du Doubs célèbrent la 2ème Fête cantonale. Des organisateurs ont lancé des invitations. Sont donc réunis : "Les délégués des cantons romands, les Savoyards, les Valdôtains et les Piémontais. A 15 heures, 22 personnes ont débattu de l'avenir du Patois" (En somme ce texte est un écho d'une séance du Conseil des Patoisants romands sous la présidence de Francis BRODARD).

<u>Décembre 1989</u> (67/1). Samedi 30 septembre 89, grande fête à Bulle. Vers 16 h. le Conseil se réunit. "Deux demandes d'adhésion sont présentées : les Savoyards, les Piémontais". Notre Livre d'Or va grossir considérablement, notamment par la nomination de 6 Valdôtains.

Avril 1990 (69/4) Lors de la transmission des pouvoirs, le président sortant a écrit dans son rapport de clôture : A Bulle la Fédération romande s'est laissé envahir avec empressement par les Savoyards, les Piémontais, les Francs-Comtois qui suivent le pas des Valdôtains" Et l'orateur de rappeler la nécessaire mise au point des statuts.

Septembre 1990 (70/7) Les archives de la Fédération sont encore dispersées. Pourtant pressentie, la Ville de Lausanne est disposée à en prendre soin.

Juin 1991 (73/3). L'Ami du patois nous donne, un beau jour, une liste de 14 notables de notre monde patoisant: Suisse romande. Aoste, Franche-comté, Piémont et Savoie. Ces personnes sont toutes affiliées à des Associations "membres de notre Fédération faîtière".

Voilà où nous en sommes sur le point formation territoriale.

Il faudrait de nombreuses pages pour présenter les réflexions que nous inspirent les faits passés. Et cela toucherait du même coup le travail de routine et les statuts. Par nécessité, nous nous en tiendrons aux principes, sans développement.

Notons cependant tout de suite que les questions d'ordre fondamental doivent être soumises au vote des patoisants dans le cadre de leurs Associations cantonales ou régionales.

A propos des fêtes quadriennales, évitons par exemple, le gigantisme : l'union de deux grandes sociétés. (Un groupe de patoisants a fait un long déplacement pour venir à Bulle et n'a pas trouvé place au cortège.) Une cantine gigantesque a besoin de soufflerie dont le ronflement du moteur empêche tout enregistrement radio. On a besoin de tant d'argent que cent pages du livret de fête sont un vrai carnet d'encaissement des dons sollicités, etc. (Le gigantisme conduit à la destruction). Même les concours littéraires doivent avoir certaines limites précises.

Dès sa fondation, notre Fédération a toujours escamoté, ou non pris au sérieux, le rôle des Délégués qui ont souvent été interchangés pour que les plaisirs se partagent, etc.. Et pourtant, dans la séance de l'après-midi, c'est eux qui doivent jouer le premier rôle : c'est l'un d'eux qui doit présider l'Assemblée générale et prendre contact avec la Commission de contrôle des comptes. En un mot, ils exercent la gestion de la Société pour une année. Voilà ce qu'il faut vraiment obtenir: ce sera un progrès substantiel.

Nous voici automatiquement amenés à parler des comptes, le point le plus délicat, parce que la situation et les conditions des intéressés sont très différentes et les données variables : combien, par exemple, y aura-t-il, pour le concours littéraire, de lauréats à récompenser ? Jusqu'en 1934, les comptes étaient présentés dans le "Conteur" Ils ne le sont plus depuis cette date de cessation de parution du mensuel.

Les futurs numéros de L'Ami du Patois auront beaucoup de choses à nous dire sur cette intégration de nos voisins, la modification des statuts, la fête de Payerne et les nouveautés qui seront proposées de gauche et de droite.

Bon courage à ceux et celles à qui on demande de prendre la plume.

Paul Burnet